

soir, le gouvernement cherche à dire que des hommes sensés doivent accepter des mesures qui ne le sont pas. Et à cela notre parti se refusait avec toute la force dont il dispose. Je siége à la Chambre depuis quelques années, et je n'ai jamais été témoin de quelque chose approchant la parodie que le président du Conseil privé s'apprête à faire.

Au cours des sept siècles d'histoire des parlements, les parlements libres et honorables ont été ceux où le gouvernement était comptable au Parlement. Aujourd'hui, l'inverse se produit: le gouvernement ne sera plus comptable au Parlement; au contraire, semble-t-il, le Parlement deviendra comptable au gouvernement. C'est une chose qu'aucun peuple libre ne saurait accepter.

L'hon. M. Basford: Soyons comptables au peuple.

L'hon. M. Stanfield: C'est juste. Le ministre vient de dire ce qu'il fallait.

M. MacDonald: Exactement. Le ministre de la Consommation et des Corporations (M. Basford) affirme que nous devons être comptables au peuple. Il a parfaitement raison, et j'espère qu'il participera au débat.

M. Bell: Que le ministre se lève et qu'on l'entende.

L'hon. M. Stanfield: Et il a fallu six mois au gouvernement pour nommer une commission.

M. l'Orateur: A l'ordre.

M. MacDonald: Monsieur l'Orateur, le ministre a parlé de son siège, jugeant sans doute que cela convenait. Il a dit que le Parlement devait être efficace, et c'est très juste. Mais ce que le ministre, le premier ministre et ses collègues du cabinet veulent, ce n'est pas un Parlement efficace, mais un Parlement émasculé. Bien que cette question n'ait pas fait la une des journaux du pays depuis quelques semaines, elle est néanmoins d'importance vitale et n'intéresse pas que la Chambre, comme certains voudraient le faire croire à la population. Il s'agit au fond de savoir si le peuple continuera à avoir un gouvernement responsable. Ce n'est possible que si l'on a un Parlement libre et responsable.

• (8.10 p.m.)

On pourrait s'appesantir longtemps sur l'illogisme flagrant de la position prise par le gouvernement. L'année dernière, nous avons

[M. MacDonald.]

apporté beaucoup de changements utiles qui justifient l'existence du Parlement devant le pays et devant notre époque. L'un d'eux a été de conférer à l'Orateur une indépendance dont il n'avait jamais joui au Parlement canadien. C'était à mon avis une marque de grand progrès que tous les partis et tous les chefs de parti se soient mis d'accord, il y a quelques mois, pour rendre le Parlement libre, permettre à tous les députés d'agir consciencieusement et rendre la présidence plus libre de toutes pressions ou mainmise politiques.

Tous les partis, y compris le parti libéral, ont accepté que Votre Honneur remplisse ce rôle particulier. On nous a dit que le Parlement agirait plus efficacement et serait davantage responsable parce que la charge dont s'acquittent Votre Honneur et le Règlement que vous faites respecter sont les prérogatives non pas d'un parti ou d'un groupe, mais de tous les députés. Et soudain, le gouvernement, en agissant comme il l'a fait aujourd'hui, montre bien que, à son avis, le Règlement lui permet de faire ce que bon lui semble.

Des voix: Quelle honte!

M. MacDonald: C'est quelque chose qu'on ne devrait pas demander à un député d'accepter. Le leader du gouvernement à la Chambre et d'autres de ce côté-là de la Chambre ont dit que nous devions protéger les droits de la majorité. Ça m'a toujours fait sourire de m'entendre dire que nous devrions nous soucier des droits de la majorité. J'ai eu l'occasion d'entendre de tels propos non seulement lors du débat sur le Règlement, mais aussi à propos du bill sur les langues officielles.

Certains ont dit que les dispositions de cette mesure législative allaient porter atteinte aux droits des Canadiens de langue anglaise et que les droits de la majorité s'en trouveraient quelque peu restreints ou menacés. Il est à noter, à ce propos, qu'aucun député ministériel n'en a jamais parlé et pour cause. Je n'ai pas encore trouvé un exemple où les droits de la majorité aient été menacés. Si l'on veut une législature agissante dans un pays libre où règne encore la démocratie, on ne commence pas par s'assurer que les droits de la majorité sont bien protégés, on songe d'abord à ceux de la minorité.

Des voix: Bravo!

M. MacDonald: Aujourd'hui, nous avons vu le mépris flagrant manifesté ici envers ces droits. Il ne s'agit pas, comme certains vou-